

## **Retraits d'actifs**



1 Le tableau ci-dessous présente le détail des retraits d'actifs.

| <b>Retraits d'actifs 2012</b><br>(en millions de dollars) |                 |                         |              |
|---|-----------------|-------------------------|--------------|
|   | <b>Autorisé</b> | <b>Année historique</b> | <b>Écart</b> |
| Retraits de nature courante                               | 52,0            | 45,2                    | (6,8)        |
| Autres retraits   | 8,0             | 21,0                    | 13,0         |
| <b>Total</b>  | <b>60,0</b>     | <b>66,2</b>             | <b>6,2</b>   |

2 Le niveau autorisé des retraits de nature courante (52,0 M\$) a été établi en utilisant un ratio  
 3 de 3,7% des mises en exploitation de l'année témoin tel qu'indiqué par le Transporteur dans  
 4 sa demande R-3777-2011. Le niveau des retraits de nature courante (45,2 M\$) de l'année  
 5 historique correspond à un ratio de 4,3% des mises en exploitation réelles effectuées au  
 6 cours de l'année historique. La baisse, en valeur absolue, s'explique par une diminution des  
 7 mises en exploitation des projets entre le niveau autorisé et l'année historique.

8 Le niveau des autres retraits d'actifs de l'année historique s'explique par des retraits  
 9 ponctuels. Ces derniers représentent essentiellement :

- 10 1) des retraits d'équipements qui ont été effectués suite à la fermeture des centrales de  
 11 Tracy et La Citière. L'impact financier de ces retraits est de 11,5 M\$.
- 12 2) des retraits associés à des travaux de mise en conformité et de corroboration des  
 13 actifs de bâtiments, de systèmes à air comprimé, d'automatismes et d'équipements de  
 14 télécommunications. L'impact financier de ces retraits est de 9,5 M\$.